COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 22 NOVEMBRE 2024

Salle Oranger - Maison des Associations - Bruz

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 déclarée à la préfecture de Rennes *le 11 mars 1997 N° de dossier : W353008913*
Siège social : Mairie de BRUZ – Place du Docteur Joly.

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-deux novembre à dix-neuf heures trente, les membres de l'association dénommée Heïdi Escalade dont le siège social est à la Maison des Associations se sont réunis en assemblée générale ordinaire à l'espace ROMARIN (Maison des Associations), sur convocation du Président, conformément aux dispositions des statuts.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque membre présent au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel qu'en qualité éventuelle de mandataire.

M. NERAULT préside la séance en sa qualité de président de l'association ; M. CATY est secrétaire de séance.

Le président constate que les membres présents et représentés sont au nombre de 32 (dont 2 pouvoirs) et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau de l'assemblée et met à la disposition de ses membres :
- les statuts et règlement intérieur de l'association,
- le bilan des inscriptions et les pouvoirs des membres représentés,
- le dossier de présentation du rapport de la saison 2023-2024 : bilan, compte de résultat arrêté au 31 Juillet 2024 et budget prévisionnel pour la saison 2024-2025.

Le Président déclare que tous les documents devant, d'après les dispositions légales, statutaires ou réglementaires, être communiqués aux membres de l'association avant la tenue de l'assemblée, l'ont été dans les délais imposés.

L'assemblée lui en donne acte.

Le Président rappelle que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant :

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire

Rapport d'activité
Animation
Rapport moral
Animation
Rapport financier
Animation
Vote des rapports
Vote des modifications d'articles du règlement intérieur

19h30, le Président sortant annonce le début de l'assemblée générale ordinaire.

Accueil,
Remerciements de l'intérêt porté par les adhérents présents pour cette nouvelle assemblée générale ordinaire de l'association,
Consignation des actes de candidatures,
Émargement des présents et des pouvoirs sur la liste.

1 – Rapport d'activités

- Se reporter à l'annexe jointe -

Présenté par Stéphane CATY, secrétaire.

2 – Rapport moral

- Se reporter à l'annexe jointe –

Présenté par Lilian NERAULT, président.

2 – Rapport financier

- Se reporter à l'annexe jointe -

Présenté par Jean-Philippe ROUAULT, trésorier.

- Recettes : 28 231,47 €
- Dépenses : 25 760,64 €
- Bilan de l'exercice : 2 460,83 €

Position du compte au 31/07/2024

- Compte courant : 5 733,83 €
- Compte d'épargne : 15 733,83 €
- Liquide : 0 €

4 – Vote des rapports

Avant de procéder au vote, le Président donne la parole à tout membre de l'assemblée désirant la prendre. Aucune question n'a été posée.

Les rapports d'activités, moral et financier sont adoptés un à un, à l'unanimité : ils recueillent chacun 32 votes « pour », 0 « contre », et 0 abstention.

Le bilan de l'année précédente est considéré terminé.

5 – Candidature et élection des membres du Comité Directeur

18 candidatures parmi cette assemblée pour faire partie du Comité Directeur de l'association pour la saison 2023/2024 :

1.	BARBOT Fabrice	32/32	10.	HELLEISEN Donatien	32/32
2.	BROGOWSKI Leszek	32/32	11.	LE BOLAY Nathalie	32/32
3.	CAPURON Jean-François	32/32	12.	LEROY Paul	32/32
4.	CATELAIN Yann	32/32	13.	NERAULT Lilian	32/32
5.	CATY Stéphane	32/32	14.	PAYET Laurent	32/32
6.	CHAMPION Anne	32/32	15.	RESLOU Nicolas	32/32
7.	CORMIER Patrick	32/32	16.	ROUAULT Jean-Philippe	32/32
8.	GUERIN Frédéric	32/32	17.	TRICHOT Christophe	32/32
9.	HAMON Florent	32/32	18.	VUICHARD Jean-Paul	32/32

32 votes valides 0 nul 0 abstention

Tous les candidats sont élus par l'assemblée

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au Président et à la Secrétaire pour accomplir toutes les formalités qu'il appartiendra.

6 – Vote des modifications d'articles du règlement intérieur

Concernant le préambule, il a été soumis la modification suivante :

Remplacement de « consignes fédérales de sécurité pour l'escalade en Site naturel d'escalade (SNE) & alpinisme » par « règles de sécurité en escalade de bloc, de difficulté et de vitesse. »

La modification est soumise au vote, et adopté à l'unanimité : 32 votes « pour », 0 vote « contre », 0 abstention.

Concernant les modalités d'accès, ont été soumises les modifications suivantes :

Article 3 : « Les enfants jusqu'à 15 ans ne peuvent accéder seuls à la salle que pendant les créneaux ~~du samedi~~ qui leur sont réservés chaque semaine. »

Article 5 : remplacement de « Tous les adultes peuvent accéder au créneau du dimanche matin. » par « Tous les adultes autonomes peuvent accéder au créneau famille ».

Article 6 :
Remplacement de «
Les différents créneaux adultes :
- de septembre à décembre :

Les adultes débutants peuvent accéder aux créneaux de cours du lundi et du dimanche adultes débutants.
Les adultes autonomes peuvent accéder aux séances du mardi, mercredi, jeudi, vendredi et dimanche. adultes autonomes
- de janvier à juin :
Les adultes débutants peuvent accéder aux créneaux de cours du lundi et du dimanche.
Les adultes autonomes peuvent accéder aux séances du lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et dimanche.»

Par

« Les différents créneaux adultes :
Les adultes débutants peuvent accéder aux créneaux de cours « adultes débutants ».
Les adultes autonomes peuvent accéder aux séances « adultes autonomes »
»

Les modifications sont soumises au vote, et adoptées à l'unanimité : 32 votes « pour », 0 vote « contre », 0 abstention.

Concernant les modalités de licence découverte :
Article 9 :
Modification de :
« Chaque adhérent a la possibilité au cours de l'année de proposer, à une personne extérieure à l'association, deux séances de découverte. Il en avisera obligatoirement le responsable qui est le seul à décider de l'opportunité de la dite séance de découverte. Le formulaire « décharge pour séance d'essai » devra être signé. »

Par :
« Chaque adhérent a la possibilité au cours de l'année de proposer, à une personne extérieure à l'association, deux séances de découverte. Il en avisera obligatoirement le responsable qui est le seul à décider de l'opportunité de la dite séance de découverte. Dans tous les cas, la personne accompagnée devra souscrite à une licence découverte auprès de la FFME. »

Les modifications sont soumises au vote, et adoptées à l'unanimité : 32 votes « pour », 0 vote « contre », 0 abstention.

Concernant les modalités des sorties extérieures :
Proposition de suppression de l'article 10.

Article 11 :
Devient l'article 10. Modification de « CR du comité » par calendrier.

Les modifications sont soumises au vote, et adoptées à l'unanimité : 32 votes « pour », 0 vote « contre », 0 abstention.

Concernant le traitement des données :
Article 8 : Suppression de la mention « à votre domicile »

Les modifications sont soumises au vote, et adoptées à l'unanimité : 32 votes « pour », 0 vote « contre », 0 abstention.

Concernant les remboursements de frais :
Modification des tableaux de remboursement des frais :

Règles de remboursement des frais de compétition

		Inscription	Déplacement	Hébergement	Restauration
Championnats	**Départemental**	100%	0 (co-voiturge)	0	0
	Régional	100%	100%	100%	0
	France	100%	100%	100%	0
Open officiels	**Bloc**	100%	0 (co-voiturge)	0	0
	Coupe de France	100%	100%	100%	0
Open Amicaux		0	0	0	0
Participation aux frais d'Equipes	**Départementale**	0	0 (co-voiturge)	0	0
	Régionale	100%	0 (co-voiturage)	0	0

Règles de remboursement des manifestations organisées par le club

	Exemples	Repas	Carburant	Nuitée (camping)	Plafond
Sortie soirée	Sortie ado	non	oui	non	-
Sortie 1 journée	Sortie enfant samedi	non	oui	non	-
Séjour 2 Jours	Guerledan/Penhir	1 diner	oui	1 nuit	400 €
Séjour > 2 jours	Jonte/Ariège …..	1 diner	oui	2 nuits	600 €

Par :

Règles de remboursement des frais de compétition

		Inscription	Déplacement	Hébergement Si trajet >2h (via Michelin)	Restauration
Championnats	**Départemental**	100%	0 (co-voiturge)	0	0
	Régional	100%	100%	100%	0
	France	100%	100%	100%	0
Open officiels (Présents au calendrier FFME)	**Bloc**	100%	0 (co-voiturge)	0	0
	Coupe de France	100%	100%	100%	0

Open Amicaux	0	0	0	0

Règles de remboursement des manifestations organisées par le club

	Exemples	**Repas**	**Carburant (encadrants)**	**Nuitée (camping)**	**Plafond**
Sortie soirée	Sortie ado	non	oui	non	-
Sortie 1 journée	Sortie enfant samedi	non	oui	non	-
Séjour 2 Jours	Guerledan/Penhir	1 diner	oui	1 nuit	400 €
Séjour > 2 jours	Jonte/Ariège …..	1 diner	oui	2 nuits	600 €

Les modifications sont soumises au vote, et adoptées à l'unanimité : 32 votes « pour », 0 vote « contre », 0 abstention.

Concernant les frais de formation :

Modification de « La formation est prise en charge si l'adhérent s'engage pour 24 mois mini dans l'encadrement et l'organisation du club. »

Par :

La formation est prise en charge si l'adhérent s'engage dans l'encadrement et l'organisation du club.

Les modifications sont soumises au vote, et adoptées à l'unanimité : 32 votes « pour », 0 vote « contre », 0 abstention.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et secrétaire de séance.

Le Président,



EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU 12 DÉCEMBRE 2024

Salle ALB - Bruz

Élection du bureau :

Se présentent :

PRESIDENT	SECRETAIRE	TRESORIER
NERAULT Lilian	CATY Stéphane	ROUAULT Jean-Philippe
VICE-PRESIDENT	**SECRETAIRE ADJOINT**	**TRESORIER ADJOINT**
CORMIER Patrick	Néant	Néant

10 membres du comité directeur sont présents pour voter.

Sont élus :

PRESIDENT	SECRETAIRE	TRESORIER
NERAULT Lilian	CATY Stéphane	ROUAULT Jean-Philippe
VICE-PRESIDENT	**SECRETAIRE ADJOINT**	**TRESORIER ADJOINT**
CORMIER Patrick	Néant	Néant

Le nouveau bureau pour la saison 2024/2025 est constitué de la façon suivante :

- **PRESIDENT :** NERAULT Lilian
- **VICE-PRESIDENT :** CORMIER Patrick
- **SECRETAIRE :** CATY Stéphane
- **TRESORIER :** ROUAULT Jean-Philippe

ANNEXE - FEUILLE D'ÉMARGEMENT

ASSEMBLEE GENERALE HEIDI ESCALADE

N_LICENCE	NOM	PRENOM	PRESENCE	REPAS	COMITE DIRECTEUR	SOUTIEN	VIE ASSOCIATIVE	MANDATAIRE	PRESIDENT(E)	VICE-PRESIDENT(E)	SECRETAIRE	SECRETAIRE ADJOINT(E)	TRESORIER(E)	TRESORIER ADJOINT(E)	COM	MATERIEL	SECURITE	SAE	FORMARTION / STAGE / SNE	COMPETITION	POUVOIR	EMARGEMENT
528937	BARBOT	Fabrice	OUI	OUI	0	OUI	OUI		0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	1	0	NON
391484	BIENVENU	Thibaut	OUI	OUI	0	NON	OUI		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
356705	BROGOWSKI	Leszek	OUI	OUI	0	OUI	OUI		0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	
601891	CAPURON	Jean-François	OUI	OUI	0	OUI	OUI		0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	
190557	CATELAIN	Yann	OUI	OUI	0	OUI	OUI		0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	
168481	CATY	Stéphane	OUI	OUI	0	OUI	OUI		0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	
991748	CERVINO	Denith	OUI	OUI	0	NON	NON		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
256428	CHAMPION	Anne	OUI	OUI	0	OUI	OUI		0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	
198874	CORMIER	Patrick	OUI	OUI	0	OUI	OUI		0	1	0	0	0	0	0	1	1	0	1	0	0	
544300	EBERLE	Anne	OUI	OUI	0	NON	OUI		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
908795	FAY	Colin	OUI	NON	0	NON	OUI		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
295073	FEVRIER	Arnaud	OUI	OUI	0	NON	OUI		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
991750	FLORES GONZALEZ	Jessica	OUI	OUI	0	NON	OUI		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
991745	GEY	Stéphanie	OUI	OUI	0	NON	NON		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
1078976	GIRARDOT	Maxime	OUI	OUI	0	NON	OUI		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
347248	GUÉRIN	Frédéric	OUI	OUI	0	OUI	OUI		0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	
426724	HAMON	Florent	OUI	OUI	0	OUI	OUI		0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	1	0	
1045970	HANIAS	Thomas	OUI	OUI	0	NON	NON		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
325245	HELLEISEN	Donatien	OUI	OUI	0	OUI	OUI		0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	
167237	LE BOLAY	Nathalie	NON	NON	0	OUI	OUI	"An.C	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	OUI
705021	LE BOURDOULOUS	Régis	OUI	OUI	0	NON	OUI		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
568448	LEROY	Paul	OUI	OUI	0	OUI	OUI		0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	
870216	MINARD	Léa	NON	NON	0	NON	OUI		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	NON
851655	MOREL	Nathalie	OUI	OUI	0	NON	OUI		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
690027	NERAULT	Lilian	OUI	OUI	0	OUI	OUI		1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
1079006	NOURY	Jean-Michel	OUI	OUI	0	NON	OUI		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
394610	PAYET	Laurent	OUI	OUI	0	NON	OUI		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
462188	PONTAIS	Yoann	OUI	OUI	0	NON	OUI		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
991758	PRIOUR	Aude	OUI	OUI	0	NON	OUI		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
1078982	RENAULT	Lauriane	NON	NON	0	NON	NON	Nic.R	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	OUI
070063	RESLOU	Nicolas	OUI	OUI	1	OUI	OUI		0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	
627747	RESLOU--LEBOURD/	Célia	OUI	OUI	0	NON	OUI		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
643751	ROUAULT	Jean-Philippe	OUI	OUI	0	OUI	OUI		0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	
771073	ROUAULT	Mathys	OUI	OUI	0	NON	~~NON~~ oui		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
724943	TRICHOT	Christophe	OUI	OUI	0	OUI	OUI		0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	
421864	VUICHARD	Jean Paul	OUI	OUI	0	NON	OUI		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

ANNEXE - RAPPORT MORAL

« « L'association a pour but de promouvoir la pratique d'activités d'escalade sur la commune de Bruz », voilà la raison sociale, la mission que se donne notre association. Et c'est une mission qui a pu une nouvelle fois être réalisée grâce au travail de plusieurs bénévoles, chevronnés et volontaires, des moteurs que je dois grandement remercier.

Heidi c'est :

- Des créneaux quotidiens toute la saison
- Des rendez-vous grimpe
- Des évènements
- Des nouvelles voies
- Des sorties

Cette saison fut marquée par une nouvelle collaboration avec la municipalité et le comité territorial FFME. Cela nous permet d'envisager de nouveau projets pour la saison à venir, à savoir :

- La réouverture complète des voies du mur d'escalade
- L'organisation du championnat départemental
- La mutualisation du matériel (cordes) avec les établissements utilisant le mur.

Nous remercions donc la maison des associations ainsi que le CT35 FFME pour cette collaboration fructueuse.

Nous remercions également tous nos bénévoles, sans qui cela ne serait pas possible.